E.S.A.D.

ÉQUIPE SPÉCIALISÉE À DOMICILE

intervient :

du lundi au jeudi

de 9H00 à 12H30 et de 13H15 à 18H

Et le vendredi de 9H00 à 12H30

Coordonnées de l'E.S.A.D.

E.S.A.D. des deux cantons de Vienne

1 passage Saint-Antoine - 38200 VIENNE

Téléphone E.S.A.D. : **04.74.56.58.73**

Mail : esad@mairie-vienne.fr

Téléphone C.C.A.S. : 04.74.78.30.40

Territoire d'intervention de l'E.S.A.D. de Vienne

- 74 communes réparties sur 5 cantons

E.S.A.D.

ÉQUIPE SPÉCIALISÉE À DOMICILE

Soins d'accompagnement et de réhabilitation à domicile destinés aux personnes souffrant de troubles cognitifs

CCAS

S.S.I.A.D. / E.S.A.D.
des deux cantons de Vienne
1 passage Saint-Antoine
38200 VIENNE

☎
04.74.56.58.73

Face aux troubles cognitifs (mémoire, orientation), le quotidien est parfois difficile à assumer.

L'E.S.A.D. participe au maintien à domicile dans les meilleurs conditions possibles.

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes ayant des troubles cognitifs à un stade léger ou modéré de la maladie, préalablement diagnostiqués par un médecin.

Quelles sont les modalités de prise en charge ?

Sont nécessaires :

1/ Une prescription médicale pour «12 à 15 séances d'accompagnement et de réhabilitation à domicile ».

2/ Une fiche de demande disponible sur le site gerontologie-vienne.fr.

Les séances sont prises en charge à 100% par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie et se déroulent sur trois mois maximum, renouvelables si besoin une fois par an.

Quelles sont les missions de l'E.S.A.D. ?

• Stimulations motrice et/ou sensorielle et/ou cognitive, en lien avec les centres d'intérêt du patient

• Préconisation(s) d'aménagement(s) du domicile

• Actions auprès des aidants :

* Soutien, conseil, information
* Evaluation du plan d'aide
* Préparation des relais

Par quels professionnels ?

L'équipe est constituée :

- D'une Responsable E.S.A.D.
- D'une Ergothérapeute
- D'une Psychomotricienne
- D'Assistant(e)s de Soins en Gérontologie (ASG)

Les étapes de l'accompagnement

Prescription médicale
+
Fiche de demande E.S.A.D.

↓

Fiche de renseignements E.S.A.D.
Etude du dossier

↓

2 premières visites :
Entretien avec le patient, l'aidant principal, 1 rééducateur et 1 ASG, suivi d'une séance d'évaluation avec le patient

↓

Détermination d'objectifs en lien avec les missions de l'E.S.A.D. et les demandes du patient

↓

Poursuite des séances avec l'ASG et le patient
Réajustements de la prise en soins

↓

Préparation des relais en concertation avec le patient, les aidants et les partenaires

↓

Compte rendu de l'accompagnement adressé aux médecins traitant et prescripteur